

Souhaitez-vous obtenir un crédit d'impôt pour payer votre propre ramassage des ordures ?

Découvrez cette ressource.

Les résidents peuvent recevoir une réduction de 113 USD sur leur facture annuelle d'impôt foncier s'ils paient une entreprise privée pour effectuer la collecte de leurs ordures à la place du District. Ce montant change chaque année.

Ce crédit, appelé Trash Credit (Crédit d'ordures) est offert par l'Office of Tax and Revenue (Bureau des impôts et des recettes).

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous êtes propriétaire du logement dans lequel vous vivez.
- Vous recevez la déduction Homestead pour votre domicile situé dans le District de Columbia. Vérifiez votre facture d'impôts fonciers la plus récente pour en être sûr(e).
- Vous, votre association de propriétaires (HOA) ou votre conseil d'administration, payez une entreprise privée pour collecter vos ordures.

Faire une demande.

1. Si vous vivez dans une maison individuelle ou un appartement en copropriété, recevez la [Homestead Deduction](#) et payez pour la collecte des ordures privées, vous devriez recevoir automatiquement ce crédit. Vous pouvez vérifier votre facture d'impôts fonciers de mars pour en avoir la certitude. Si vous ne recevez pas le crédit, accédez à mytax.dc.gov puis à « Real Property » (Biens immobiliers) > « All Real Property Actions » (Toutes les actions sur les biens immobiliers). Ensuite, trouvez

votre propriété et envoyez un message à l'Office of Tax and Revenue.

Vous incluez :

- L'adresse de votre domicile.
 - Le square-suffix-lot (carré-suffixe-lot [SSL]) pour chaque unité. Trouvez votre SSL à 8 chiffres [ici](#) (vous devrez cliquer sur « Search By Square Suffix Lot [SSL] » [Rechercher par Carré Suffixe Lot] en haut).
 - Une copie de votre contrat de collecte d'ordures ou une facture en cours.
2. Si vous vivez dans une coopérative et que vous recevez la [Homestead Deduction](#), le conseil d'administration de votre coopérative renouvellera votre admissibilité chaque année pour l'ensemble de la coopérative par le biais du programme Cooperative Homestead.

Vous pouvez faire la demande à tout moment.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Nous (le gouvernement du District de Columbia) examinerons votre courrier dans les 30 jours.
2. Si votre demande est approuvée, vous recevrez un e-mail de confirmation ou un courrier expliquant que votre crédit sera appliqué à votre facture d'impôts fonciers. Vous ne verrez pas cela détaillé sur votre facture, mais le montant total devrait diminuer de 56 USD par facture.

Si votre demande n'est pas approuvée, nous vous enverrons un e-mail ou un courrier expliquant la raison du refus et les étapes à suivre pour faire une nouvelle demande de crédit. Vous aurez 30 jours pour renouveler votre demande.

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils du crédit ?

Oui.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

Pour recevoir le crédit d'ordures, vous devez au préalable être approuvé(e) pour la [Homestead Deduction](#). Si vous avez été approuvé(e) pour la Homestead Deduction et que vous vivez dans un appartement, le crédit d'ordures sera automatiquement appliqué à votre facture d'impôts fonciers.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter l'équipe de l'Office of Tax and Revenue au (202) 727-4829, du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h 30. Alternativement, vous pouvez envoyer un e-mail à l'équipe à l'adresse [e-services.otr@dc.gov](mailto:services.otr@dc.gov) (maisons individuelles, appartements en copropriété et HOA) en indiquant dans la ligne d'objet « Trash Credit ». Soyez prêt(e) à communiquer votre Square Suffix Lot (SSL) et la date à laquelle vous avez envoyé votre demande de crédit.

J'ai encore besoin d'aide pour payer mes impôts fonciers. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider [à faire des économies d'impôts sur notre page des ressources](#).

Foire Aux Questions

Dois-je renouveler chaque année ma demande au programme ?

Oui, si vous vivez dans une coopérative ou une HOA, vous recevrez un courrier de recertification pour faire une nouvelle demande dans les années à venir. Cette demande est envoyée en octobre pour les coopératives et/ou les HOA et soumise en décembre. Il vous sera demandé de confirmer à nouveau votre participation au programme Homestead Deduction et d'envoyer une copie de votre contrat de collecte d'ordures le plus récent. Si vous vivez dans un

appartement en copropriété et/ou une maison individuelle, le crédit sera automatiquement renouvelé.

Comment savoir si je reçois la Homestead Deduction ?

Consultez la page trois de votre facture d'impôts fonciers la plus récente. Dans la case « Informations supplémentaires », vous verrez une ligne indiquant si vous recevez ou non la Homestead Deduction. Si vous ne trouvez pas votre facture d'impôts fonciers la plus récente, vous pouvez y accéder à partir de [MyTax.dc.gov](https://mytax.dc.gov) sélectionnez Real Property (Propriété immobilière) > Search for a Real Property (Rechercher une propriété immobilière) > Property Details (Détails de la propriété) > Tax Information (Informations fiscales) > Billing History (Historique de facturation) > et cliquez sur votre facture fiscale la plus récente.

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en avril 2021.